

**Sujet :** [INTERNET] à l'intention de monsieur le commissaire enquêteur

**De :** "> cecile trotignon (par Internet)" <ceciletrotignon@gmail.com>

**Date :** 16/10/2017 22:31

**Pour :** ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Veillez trouver, ci-joint, ma contribution à l'enquête publique.

Cordialement

Cécile Trotignon

— Pièces jointes : —

---

carrière (2).odt

25,8 Ko



Habitante de La Boudinière, à Pouligny saint Pierre, ma vie a changé depuis l'annonce du projet de carrière (détérioration des relations de voisinage autrefois très conviviales) et elle sera bouleversée s'il aboutit :

En effet, aucune protection naturelle ne nous sépare du terrain de cette future exploitation de calcaire et, comme l'indique l'étude d'impact, nous serons fortement touchés par la poussière. Toujours comme l'indique l'enquête, la santé de mes enfants (moins de 10 ans tous les 2) peut être fragilisée d'autant plus que l'un d'eux a déjà des tendances allergiques et asthmatiques (bronchites asthmatiformes et allergies à la poussière).

L'enquête publique indique que les poussières provoquées par la carrière se déposeront sur la végétation alentour, la recouvriront d'une fine couche blanche pouvant provoquer la mort des arbres et arbustes et toucher par là-même la faune. Nous prévoyons donc un appauvrissement de la biodiversité alors que nous tentons de la favoriser dans notre jardin (hôtel à insectes, nichoirs et mangeoires, potager, plantations de fleurs sauvages et multiplications d'espèces arbustives).

De même, tout comme l'indique encore l'enquête publique, le bruit engendré par cette activité ne sera qu'à peine atténué par les remblais prévus à cet effet et pourra avoir un impact sur la nervosité et l'excitabilité des habitants... et tout particulièrement des enfants.

Notre jardin n'étant séparé de la D975 que par un champ, nous entendrons en permanence l'activité de la carrière : machines pour l'extraction, machines de concassage, de criblage, passages de camions pleins et également passages de camions vides (d'après les habitants de Villedieu proche de la carrière, ces derniers sont encore plus bruyants que les camions pleins) !

Et, toujours comme l'indique l'étude d'impact, la possibilité d'entendre parfois le brise-roche dont le bruit s'élève à 116 décibels !!

Nous pourrions envisager de déménager, de vendre notre maison pour que nos vies ne soient pas trop bouleversées par ce projet, mais, renseignements pris auprès des agences immobilières locales, nous apprenons que notre maison a d'ores et déjà perdu environ 30% de sa valeur. Celle-ci étant notre seul patrimoine, nous ne pouvons nous permettre de vendre à perte...

Je pourrais également parler de la consommation d'eau engendrée par la carrière, des emplois non pas créés mais juste déplacés que nous avons découverts, de l'absence d'intérêt général d'une carrière, de l'état des routes et de leur dangerosité, du bilan carbone, des chemins de randonnées

alentour et de l'image touristique du village, de mes frayeurs quant au stockage de matières inertes annoncé (cf. étude d'impact) et de l'attitude trop partielle de la municipalité dans ce dossier.

Je suis par ailleurs l'enseignante de l'école de Lureuil, celle-ci est positionnée à l'entrée du village sur le bord de la D975. La cour de l'école en est séparée par un mur d'1 m 50 environ. Le trafic routier est déjà assez important et bruyant (passage de nombreuses voitures bien sûr mais également tracteurs et camions car axe Le Blanc / Châtillon sur Indre / Tours)

Lorsque nous sommes en récréation (4 fois par jour) ou lorsque nous organisons des séances en extérieur (au minimum 2 fois par semaine pour les séances d'EPS (sport) quand le temps le permet + jardinage dans des « coins nature » récemment installés + sorties occasionnelles dans le village), nous devons nous taire le temps du passage des camions car nous ne nous entendons plus.

Le trafic, augmenté jusqu'à 25 camions par jour (si l'on considère que seuls 50% des véhicules iraient dans cette direction pour desservir l'Indre et Loire) signifie 2 à 3 camions supplémentaires par heure... C'est beaucoup !

Je pourrais également parler à nouveau de la poussière et du bruit impactant plus facilement les enfants dès qu'ils seront dehors (fréquent et indispensable pour des enfants de 8 à 11 ans), des bords de route plus dangereux en cas de sortie, de la qualité du paysage et de l'environnement que nous abordons beaucoup (et dont nous sommes fiers) lors de séances autour du développement durable, de la biodiversité...

Pour toutes ces raisons je m'oppose formellement et fermement à cette ouverture de carrière beaucoup trop proche du hameau de la Boudinière et qui entraînerait donc une dégradation de nos conditions de vie et une dégradation de la valeur de nos maisons.

Cécile TROTIGNON  
La Boudinière  
36300 POULIGNY SAINT PIERRE